

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LA MÉDECINE DE DEMAIN AU BÉNÉFICE DES ENFANTS MALADES

— PARTENARIATS ENTREPRISE —



imagine

INSTITUT DES MALADIES GÉNÉTIQUES





Pour les milliers d'enfants pris en charge chaque année à l'Institut *Imagine*, l'origine de la maladie est la même : un ou plusieurs de leurs gènes comportent une altération entraînant de graves dysfonctionnements. Ce sont les mécanismes altérés par ces défauts génétiques que nos équipes de chercheurs et médecins-chercheurs explorent sans relâche, pour tenter de les restaurer en inventant les traitements de demain.

Le soutien des entreprises nous est extrêmement précieux pour accélérer les découvertes et ainsi redonner l'espoir à toujours plus de malades et de familles.

Pr Stanislas Lyonnet

Directeur de l'Institut Imagine



LES GRANDS ENJEUX DE LA RECHERCHE EN GÉNÉTIQUE

En France, plus de 3 millions de personnes sont touchées par les maladies génétiques. 75 % d'entre elles sont des enfants.

Les maladies génétiques se manifestent en grande majorité par des handicaps visibles ou invisibles qui peuvent être physiques, moteurs, sensoriels, neurodéveloppementaux, et qui conduisent à un handicap social. Elles sont également dégénératives, chroniques et fatales.

Il existe
+ de 8 000
maladies
génétiques

+ de 50 %
des patients sont
sans diagnostic

4 ans
d'errance
diagnostique
en moyenne

+ de 85 %
sans traitement



L'Institut *Imagine*, 1^{er} centre européen de recherche et de soin dédié aux maladies génétiques

L'Institut *Imagine*, situé au coeur du campus de l'Hôpital Necker-Enfants malades, regroupe 28 équipes de recherche de renommée internationale mettant, chaque jour, leur savoir et leurs compétences au service des enfants malades.

Notre approche alliant recherche fondamentale, recherche clinique et innovation dans un seul et même lieu autour des patients, des familles, des médecins et des chercheurs, fait d'*Imagine* un institut hors du commun où les avancées de la recherche sur les maladies génétiques sont accélérées de manière exponentielle.

Parce que l'étude des maladies génétiques contribue à mieux comprendre les mécanismes de fonctionnement de maladies communes, comme certains cas d'épilepsies, d'autismes, de troubles des apprentissages, de surdités ou cécités, de cancers ou des formes graves de COVID... la recherche menée à *Imagine* bénéficie à l'ensemble de la connaissance médicale.



AMBITIONS 2028

Accélérer la recherche afin de doubler le nombre de diagnostics et de doubler le nombre d'essais cliniques.

X2

Pour mener à bien ces ambitions, l'Institut réunit les moyens financiers nécessaires pour :

- **LE RECRUTEMENT** de nouveaux talents scientifiques de renommée internationale ;
- **L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS** de dernière génération ;
- **LE DÉPLOIEMENT DE PROGRAMMES DE RECHERCHE**, d'innovation et d'entrepreneuriat.



Développons ensemble un partenariat pour construire la médecine de demain au bénéfice des enfants malades et de leurs familles.



ENSEMBLE, PARTAGEONS LES RÉUSSITES AU BÉNÉFICE DES ENFANTS MALADES

Devenir partenaire de l'Institut *Imagine* vous permet de :

- **Participer à un programme de santé d'envergure**, qui place l'enfant et sa famille au cœur de la recherche scientifique et médicale.
- **Développer de nouvelles dynamiques** avec vos actionnaires ou associés.
- Partager une émotion et **des valeurs communes avec vos clients.**
- Créer de nouvelles opportunités de **fédérer et fidéliser** vos collaborateurs,
- **Valoriser l'image de votre entreprise** et ainsi attirer de nouveaux talents.
- Renforcer votre **politique RSE.**
- Profiter de la **fiscalité avantageuse** liée au don.

Fiscalité et réduction d'impôts

En effectuant un don à l'Institut *Imagine*, les entreprises bénéficient d'une **réduction d'impôts sur les sociétés égale à 60 % de la somme versée**, dans la limite au choix de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires. Au-delà de 2 M€ de dons cumulés, la déduction est de 40 %.

Exemple : un don de 20 000 € vous revient à 8 000 € après déduction fiscale.

Lorsque le montant de la réduction d'impôt excède la limite annuelle, **le solde non imputé peut être reporté** pour le paiement de l'impôt dû au titre des cinq années (ou exercices) suivantes.

Le sponsoring n'entre pas dans le cadre de la défiscalisation.

NOS OFFRES DE PARTENARIAT



Pour répondre au mieux à vos attentes,
l'Institut *Imagine* vous propose différentes offres de partenariat :



LE MÉCÉNAT

Socle de votre engagement, c'est le moyen **le plus simple** de soutenir nos programmes de recherche. En fonction du montant de votre don, **vous bénéficiez de notre programme de reconnaissance** (contreparties d'image, naming, invitations VIP...) afin de consolider le lien qui nous unit.



L'ARRONDI SUR SALAIRE

Avec plus de 250 salariés, votre entreprise peut proposer aux collaborateurs de **participer à un projet de recherche impactant** en acceptant de réaliser un micro-don de quelques centimes à quelques euros sur leur net à payer.



L'ARRONDI EN CAISSE OU SUR PANIER D'ACHAT

Votre entreprise offre la possibilité à ses clients de donner du sens à leur acte de consommation en arrondissant à l'euro supérieur le montant de leurs achats, au moment du paiement.



LE PRODUIT-PARTAGE

Votre entreprise communique directement en magasin auprès des clients en s'engageant à **reverser une partie des bénéfices** issus de la vente d'un de ses produits.



L'ÉVÈNEMENTIEL DE COLLECTE

Vous mobilisez vos collaborateurs autour d'un événement interne de collecte de fonds (course/marche solidaire, tombola ou challenge réseaux sociaux par exemple).



SPONSORING D'ÉVÈNEMENT/CONFÉRENCES

Vous soutenez directement des événements organisés par l'Institut *Imagine*, un cycle de conférence ou une publication de l'Institut à destination du grand public ou de ses donateurs.

Je suis convaincu que notre audace entrepreneuriale ne doit pas s'exprimer uniquement à des fins professionnelles mais aussi pour le bien commun.

Nous, entrepreneurs, devons jouer un rôle dans la société qui dépasse le cadre de notre entreprise, pour nous-même, pour nos proches et pour l'intérêt général.

Eric Perrier, Président de VISEO



Être partenaire de l'Institut *Imagine*

c'est construire avec nos chercheurs en génétique la médecine de demain, et améliorer l'avenir de milliers d'enfants malades et de leurs familles. En partageant les succès de l'Institut, **vous associez votre image à l'excellence d'une recherche médicale de renommée internationale.** C'est aussi l'occasion de mobiliser l'ensemble de vos parties prenantes (collaborateurs, clients, associés) autour d'une cause majeure de santé publique. Tout cela en bénéficiant d'une fiscalité attractive.

Afin d'identifier le projet scientifique qui vous correspond le mieux, mais aussi pour en savoir plus sur notre programme de reconnaissance ou sur les détails de nos offres de partenariats, **l'Institut *Imagine* mobilise à vos côtés une équipe dédiée à la co-construction du partenariat qui vous convient.**



Nous contacter

Julien Lamy

*Responsable Mécénat,
marketing direct et digital*

julien.lamy@institutimagine.org

01 42 75 44 67

ILS NOUS SOUTIENNENT*



COLVILLE
Capital Partners

DIOR

euraxi



L'ORÉAL



radiofrance



VALUMEN
L'HUMAIN COMME VALEUR

VISEO
— POSITIVE DIGITAL MAKERS —

*liste non-exhaustive

imagine
INSTITUT DES MALADIES GÉNÉTIQUES

24 boulevard du Montparnasse - 75015 Paris
www.institutimagine.org

